



Berne, le 14 avril 2025

Destinataires :

Gouvernements cantonaux

**Modifications d'ordonnances relevant du domaine de l'Office fédéral de l'énergie et entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2026 :
Ouverture de la procédure de consultation**

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) mène une consultation auprès des cantons, des partis politiques, des associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, des associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et des autres milieux intéressés sur les projets de révision partielle de l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEnR), de l'ordonnance sur l'énergie (OEne), de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI) et de l'ordonnance sur l'organisation du secteur de l'électricité pour garantir l'approvisionnement économique du pays (OOSE) .

Le délai imparti à la consultation court **jusqu'au 21 juillet 2025**.

Nous vous invitons à prendre position sur le projet mis en consultation et sur le rapport explicatif.

Le projet et le dossier mis en consultation sont disponibles sous www.admin.ch > Droit fédéral > Procédures de consultation > Procédures de consultation en cours > DETEC.

Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés, nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Aussi, nous vous saurions gré de nous faire parvenir dans la mesure du possible votre avis sous forme électronique (prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF) à l'adresse suivante, dans la limite du délai imparti :

verordnungsrevisionen@bfe.admin.ch

Nous vous prions d'indiquer le nom et les coordonnées de la personne responsable à qui nous pouvons nous adresser en cas de question.

À l'expiration du délai de consultation, les prises de position reçues seront publiées sur Internet.



Les personnes de contact suivantes à l'Office fédéral de l'énergie se tiennent à votre disposition pour toute question ou information complémentaire :

Texte de loi	Interlocuteur	Téléphone	Courriel
OEnR	Leo-Philipp Heiniger (photovoltaïque)	+41 58 46 58427	leo.heiniger@bfe.admin.ch
	Anita Schwegler (photovoltaïque)	+41 58 46 22005	anita.schwegler@bfe.admin.ch
	Irene Roth (énergie hydraulique)	+41 58 46 30935	irene.roth@bfe.admin.ch
	Roger Rappo (énergie hydraulique)	+41 58 46 58545	roger.rappo@bfe.admin.ch
OEnE	Elisa Porfido (objectifs)	+41 58 46 29129	elisa.porfido@bfe.admin.ch
	Roger Rappo (objectifs)	+41 58 46 58545	roger.rappo@bfe.admin.ch
	Seraina Leuenberger (conventions d'objectifs)	+41 58 46 67858	seraina.leuenberger@bfe.admin.ch
	Andreas Scheidegger (conventions d'objectifs)	+41 58 46 25554	andreas.scheidegger@bfe.admin.ch
OApEI +	Jonas Schmid	+41 58 46 76585	jonas.schmid@bfe.admin.ch
OOSE	Matthias Galus	+41 58 46 53242	matthias.galus@bfe.admin.ch

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC



Albert Rösti
Conseiller fédéral